

LA SENTE®

herbicide total des sols perméables pour parcs et jardins publics

Traitements généraux - désherbage :

- Désherbage total des voies ferrées: 0,2 kg / ha
- Allées de parcs, jardins publics et trottoirs: 0,2 kg / ha

Une application maximum par an ▪ Stade d'application: pré-émergence à début de post-émergence ▪ Application au plus tard lorsque les feuilles mesurent 10 cm de hauteur.

Permis de Commerce Parallèle (PIMP) numéro 2060071
détenu par la société :

UNISEM sa
33 rue de Pont - 7500 Tournai
Belgique Tél. : +32 69 89 14 18



AVANT TOUTE UTILISATION LIRE IMPERATIVEMENT CETTE ETIQUETTE ET LA FICHE DE DONNEES DE SECURITE (FDS) DU PRODUIT JOINTE

Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.
Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage - Produit réservé aux professionnels

Transport **ADR 9** **UN 3077**

Contenance e : **4 x 50 g**



N - Dangereux pour
l'environnement

LA SENTE

(contient du flazasulfuron)

**R 50 -TRES TOXIQUE POUR LES ORGANISMES
AQUATIQUES**

**R 53 -PEUT ENTRAÎNER DES EFFETS NEFASTES
A LONG TERME POUR L'ENVIRONNEMENT
AQUATIQUE**

► Conserver hors de la portée des enfants ► Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux ► Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. ► Ne pas respirer les vapeurs. ► Porter des gants et un vêtement de protection approprié pendant toutes les phases de mélange, de chargement et d'application, et impérativement dans le cas d'application avec un pulvérisateur à dos. ► En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. ► Utiliser seulement dans des zones bien ventilées ► Éliminer le produit et/ou son récipient comme un déchet dangereux. ► Éviter le rejet dans l'environnement. Consulter la fiche de données de sécurité ► Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.] ► Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée ZNT de 5 mètres par rapport aux points d'eau. ► Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer sur des surfaces imperméables telles que le bitume, le béton, les pavés et dans toute autre situation où le risque de ruissellement est important.

Substance active: 25% de flazasulfuron ▪ Formulation: granulés dispersibles (WG)
Type et mode d'action: Herbicide - inhibition de l'enzyme als (acétolactate synthase)
conduisant à la synthèse des acides aminés ramifiés.

Les numéro de lot et date de fabrication se lisent sur le flacon.

Fabricant de la substance active et du produit formulé: ISK Biosciences